

Prenez les mesures de votre store extérieur !

Précautions d'usage à prendre lors de la prise des cotes :

Attention à surveiller la projection de votre store pour qu'il n'y ait pas d'obstacle en face.

- Avez-vous suffisamment de place pour loger votre store en hauteur H ?
Cette hauteur est différente en fonction de la taille du store et du modèle mais n'excède de toute façon pas 30 cm.
- Vérifiez que vous ne gênez pas une éventuelle fermeture de volets battants.
- Si vous vous fixez au dessus d'un coffre de volet roulant, d'une poutre ou sous un toit, vérifiez que votre store ne vienne pas buter sur ces obstacles avec l'inclinaison souhaitée.

PETIT TRUC : Pensez à la manutention de votre store si vous êtes en appartement. Certains petits malins montent le store par le balcon à l'aide de sangles mais le moyen le plus simple est de le loger dans l'ascenseur ou de le monter par l'escalier.

Comment prendre vos cotes :

- 1) Mesurez la largeur hors tout « L ».
- 2) Déterminez la hauteur de pose du store depuis le sol « H »
- 3) Déterminez l'avancée ou la projection nécessaire. « A »
- 4) Indiquez-nous le côté et le type de manœuvre (droit ou gauche).
- 5) Indiquez nous le coloris de votre toile.
- 6) Déterminez la forme du lambrequin (droit ou à vague).

